

Thème retenu :

***La Forme de Vie des Soeurs Pauvres :
chemin privilégié d'évangélisation de la conscience personnelle et communautaire***

Au départ de cette réflexion sur la formation de la conscience chrétienne, deux Paroles nous éclairent et nous orientent, l'une, de Jésus lui-même, et l'autre, de l'Église son Épouse :

En l'Évangile de Luc (11, 34-36), Jésus, enseignant les foules, s'adresse à chaque personne et lui indique, sous forme de parabole, un lieu intime, toujours accessible, de discernement intérieur: «La lampe du corps, c'est ton oeil. Lorsque ton oeil est sain, ton corps tout entier est aussi lumineux; mais dès qu'il est malade, ton corps aussi est ténébreux. Vois donc si la lumière qui est en toi n'est pas ténèbres! Si donc ton corps tout entier est lumineux, sans aucune partie ténébreuse, il sera lumineux tout entier, comme lorsque la lampe t'illumine de son éclat.»

L'Église reprend ce symbole évangélique dans l'encyclique de Jean-Paul II : *Splendor veritatis*: «L'oeil, comme symbole, c'est la "conscience". Jésus appelle à former la conscience et à la rendre objet d'une conversion continue à la Vérité et au Bien. De même saint Paul nous exhorte en Rm 12,2 : «Ne vous modelez pas sur le monde présent, mais que le renouvellement de votre jugement vous transforme et vous fasse discerner la volonté de Dieu, ce qui est bon, ce qui lui plaît, ce qui est parfait.» En réalité - ajoute l'Encyclique - c'est le coeur tourné vers le Seigneur et vers l'amour du bien qui est la source des jugements vrais de la conscience.» «Celui qui fait la vérité, vient à la lumière», affirme Jésus (Jn 3,21)¹

Ayant située ainsi, dans ce préambule, la première approche de ma recherche, je précise maintenant ici les éléments poursuivis pour : Voir comment la Règle de sainte Claire est formatrice et répond adéquatement au mouvement de la conscience, tant personnelle que communautaire, qui cherche à réaliser cette vocation reçue du Père, à la suite du Christ pauvre, charisme vécu dans l'Église.

Déroulement de la recherche :

- 1) Définir
 - le sens des expressions : *forme de vie* et *conscience*
 - le rôle de la *discrétion*
- 2) Préciser
 - le regard prophétique sur la vocation à suivre le Christ pauvre
 - les visées évangéliques principales de la Règle qui orientent le discernement de la conscience : Prologue, et chapitre 10
- 3) Explorer le discernement évangélique concret de la suite du Christ pauvre, offert à la conscience, en chacun des chapitres de la Règle.
- 4) Suivre et demeurer dans l'Esprit du Seigneur et sa sainte opération...

¹ Splendeur de la Vérité, # 63-64, Lettre encyclique du Pape Jean-Paul II, 1993

1) - Sens des expressions : forme de vie et conscience

“Forme de vie”

Au cours de la lecture des écrits de Claire d'Assise, l'expression “forme” revient vingt fois. Mais, plus précisément, dans la Règle : seize fois. D'où l'importance de ce terme utilisé si souvent et qui semble vouloir orienter notre compréhension de la Règle de sainte Claire. Tantôt l'Église, dans le Prologue, tantôt Claire elle-même affirment “la forme de vie des soeurs” (Pr; Rcl 1,1; 4,3; 6,2), ou “la forme de notre pauvreté (2,13; 4,5), ou encore, “ la forme de notre profession” (2,20.23; 9,1; 10,1; 12,3).

Sainte Claire et l'Église, dans son texte d'approbation, n'utilisent pas le terme “règle”. Ici, pour eux, c'est plutôt une “forme de vie”.

Sans m'étendre sur la réalité de cette belle expression “forme de vie”, faisons cependant un simple parcours qui éclairera amplement les conséquences évangéliques d'un rapprochement de formation entre la réalité de “forme de vie” et celle de la “conscience”.

Une grande partie du monde monastique, au Moyen-Âge,² est dominée par une théologie centrée sur le Christ. Saint Bernard, en particulier, est appelé le “docteur de l'humanité du Christ”. Pierre, abbé de Celles, près de la ville de Reims, contemporain de Bernard, affirmait de même que : toute l'histoire du monde est ordonnée à l'union du Verbe avec l'humanité. Toute la Bible exprime cette union.

Conséquence de ces affirmations est la dévotion générale , au Moyen-Âge, à l'humanité du Christ et à son imitation, ce qui veut s'exprimer ainsi : la participation aux mystères que le Christ a vécus et accomplis “forme” le chrétien. L'âme chrétienne, et donc sa conscience, doit se laisser “former” par le Christ. Elle cherche à se laisser “conformer” à Lui afin d'être “transformée” en sa divinité.

Guillaume de Saint-Thierry, leur contemporain, retient au centre de ses préoccupations, l'anthropologie : Comment Dieu s'unit à l'être humain dans le Christ pour devenir un seul corps et un seul esprit avec le Christ. Ce thème de l'imitation, relié à celui de “forme”, a été présent tout au long de l'histoire monastique, surtout cistercienne. Et Gueric d'Igny complétera en ce sens : «Marie est le modèle qui “forme” le Christ en nous ». (SC 202)

Ajoutons ce fait : Au Moyen-Âge, commence à exister un certain vocabulaire des autorités ecclésiastiques, papes, évêques, essayant de désigner les nouvelles formes de vie religieuse. Le terme classique jusqu'alors est “règle”, depuis les origines anciennes de la chrétienté. “Règle” est le terme général qui désigne l'institution religieuse. Ainsi même pour celle des Frères Mineurs, en 1223.

“La Règle et la vie des Frères Mineurs est celle-ci : observer le saint Évangile de Notre Seigneur Jésus Christ.»

Mais déjà, dès le premier Privilège de pauvreté soumis par Claire au Pape Innocent III, en 1216, celui-ci désigne ce projet par le mot “*propositum*”, “propos”, pour désigner une certaine

² Les réflexions suivantes sont inspirées de l'ouvrage de Dom Jean Leclercq, osb : *Regards monastiques sur le Christ au Moyen-Âge*, Desclée, # 56, Collection Jésus et Jésus-Christ, 1992, pp. 192 et ss.

forme de vie régulière et le document qui l'organise.³ Le Pape déclare : «Nous confirmons, par faveur apostolique, votre propos de très haute pauvreté...» (7). Aussi, au cours du texte du Privilège de 1228, en les mêmes termes utilisés.

Le Prologue de la Règle de sainte Claire subit une transformation : le propos "*propositum*" devient "forme de vie" : «Nous, recommandant dans le Seigneur votre saint propos, et dès lors, nous confirmons à perpétuité, par l'autorité du Seigneur Pape... *la forme de vie* et le mode de sainte unité et de très haute pauvreté que votre bienheureux Père François vous transmet ».

Conscience et coeur

En lien avec ce terme très profond de sens qu'est la "forme de vie", voyons aussi cet autre terme aussi riche, celui de "conscience", tel qu'il se révèle, dans un parcours très rapide, depuis l'Évangile, le Nouveau Testament, au Moyen âge et maintenant aujourd'hui. Je ne ferai ici qu'un raccourci quoique ce sujet mériterait bien davantage et ne peut couvrir toutes les données très denses que j'ai récoltées au cours de mes lectures concernant cette réalité de la conscience humaine et chrétienne.

Au départ, une simple allusion me limite à ce qui émerge à ce sujet dans la Règle de sainte Claire, et qui semble suivre sa façon de le comprendre dans le milieu, l'époque où elle vivait et pensait sa "Forme de vie". Elle écrit au chapitre 10 :

«Que l'abbesse avertisse et visite ses soeurs et qu'elle les corrige humblement et charitablement, ne leur prescrivant rien qui soit contraire à leur âme (conscience), qui soit contraire à la forme de notre profession.»

Les deux termes apparaissent ici très liés : "forme" de profession et "conscience" (l'âme). Qu'est-ce que cet "âme" en tant que "conscience"?

L'Écriture, en général, emploie surtout le mot "coeur" qui englobe ce sens de la "conscience" que nous utilisons aujourd'hui. En fait, le sens biblique de "coeur" en est l'équivalent plus populaire, plus évangélique, oserait-on dire.

Le mot "coeur", et sa réalité sans cesse présente, revient plus de mille fois dans la Bible et particulièrement dans l'Évangile. Le coeur est le point de liaison entre le physique et le moral. Saint Paul a su exprimer par ce terme de "conscience", - 30 fois dans le Nouveau Testament, et en particulier dans ses Lettres - certains traits essentiels de la morale chrétienne et de ce thème biblique de "coeur".

Le coeur, en tant que conscience, est le lieu où s'intériorise en nous la volonté divine. Toute la conduite humaine dépend du jugement et de la décision du coeur. Après un long parcours d'analyse sur le sens de la "conscience" dans le Nouveau Testament et chez les Pères de l'Église, le père Philippe Delhay, dans sa belle étude sur "La conscience morale du chrétien"⁴ définit cette réalité ainsi: «La conscience est la voix de Dieu, présence intime qui oriente l'âme vers un mieux être moral et la débarrasse de ses faiblesses. C'est par la conscience, relais de

³ Voir Dictionnaire de Spiritualité à l'article "Règles", col. 290..

⁴ Philippe Delhay, La conscience morale du chrétien, Desclée, p. 1, introduction.

Dieu en nous, que nous saisissons les valeurs morales et que nous jugeons de notre attitude à leur égard.”.

Mais il y a quelque chose de plus pour le chrétien, assure un autre auteur (Hortelano)⁵: «La conscience chrétienne est celle même du Christ en nous , et qui dirige notre coeur par l’action de son Esprit Saint. La conscience chrétienne est donc avant tout un mystère surnaturel, la voie de l’Esprit, une parole de Dieu qui retentit au fond de l’âme et la pousse au merveilleux devoir de la divinisation en Jésus Christ, à travers l’Église.»

Déjà, par cette précision sur le rôle de la conscience nous pouvons apercevoir sa grande fonction pédagogique, formatrice, en lien avec la Forme de vie, expression de l’Évangile et de la foi au Christ. «Conserve le mystère de la foi dans une conscience pure”, écrivait Paul à son disciple Timothée, car, assurait-il : «la foi consolide la conscience.» (1Tm 3,9; 1,19)

Au Moyen âge, le grand maître intérieur qui a conduit les meilleurs esprits vers cette réalité de la conscience à former, c’est Jean Cassien. Celui-ci a transmis à l’Occident chrétien, vers le IV^e siècle, la grande sagesse spirituelle du discernement de la conscience venant des Pères du Désert d’Égypte, y compris saint Antoine. Juste à temps, car la persécution ravageait et détruisait presque entièrement les vastes régions où les moines du désert s’étaient établis. C’est donc l’Occident qui en héritera, par l’oeuvre écrite de Cassien, recueillant avec grand respect leurs conseils d’expérience, et se reflétant dans la règle de saint Benoît.⁶

Claire d’Assise retiendra particulièrement cette réalité de la “discrétion”, du discernement de la conscience. François ne l’utilise pas ou presque pas, même s’il le vit intensément lui-même et l’enseigne au cours de ses admonitions et dans sa première Règle.

- Le rôle de la discrétion, qualité première de la conscience chrétienne :

«La vertu la plus capable de nous conduire à Dieu est la discrétion», enseignait le grand saint Antoine. Et il expliquait : «cette vertu, comme formation reçue des anciens, enseigne le moine à marcher toujours par une voie royale, ne lui permettant de s’écarter ni à droite (ferveur exagérée) ni à gauche (le relâchement).» La discrétion, toujours selon les moines, est appelée dans l’Évangile “l’oeil”, la lampe du corps, donc ici comme la conscience dans son acte de jugement évangélique devant les situations que vit le chrétien. Selon Cassien, le moyen d’atteindre facilement à la science de la vraie discrétion est de marcher sur la trace des anciens, ce que leur enseignement et leur sainte vie nous ont appris. Cette forte formation aura l’avantage de nous mener à la parfaite discrétion et de nous mettre à l’abri de toutes les embûches de l’ennemi. Impossible de tomber dans l’illusion si l’on ne s’appuie pas sur son sens propre, mais sur la règle de vie des anciens.⁷

⁵ Morale responsable, A. Hortelano, Desclée, 1970, p.78ss

⁶ Cf. *Jean Cassien entre l’Orient et l’Occident* : Actes du Colloque international de Bucarest 27-28 septembre 2001, collectif, Ed. Beauchesne Polirom

⁷ Jean Cassien, Collection Sources chrétiennes # 42, Cerf. 2^e Conférence : de la Discrétion, p. 110ss.

Claire d'Assise, par sa "forme de vie", rassemble cette sagesse "d'anciens", par quarante années d'expérience évangélique, au coeur de l'Église et approuvée par elle. Il y a, tout au long de cette règle, le souci constant de vivre cette discrétion évangélique en toutes situations, particulièrement celles que requiert la "nécessité" d'une vie pauvre à la suite du Christ, ou encore, selon une expression caractéristique : "ce qui convient à l'honnêteté de cette forme de vie".

Avant de percevoir dans le concret cette discrétion, mère et gardienne des vertus chrétiennes, faisons une lumière sur cette vocation des Soeurs Pauvres à la suite du Christ.

2) - *Le regard prophétique sur cette Vocation à suivre le Christ pauvre*

Lorsque Claire se remémore le premier geste prophétique de François, elle situe le vrai discernement qui orientera notre vocation communautaire : «En raison d'une grande allégresse et de l'illumination de l'Esprit Saint, François prophétisa de nous ce que le Seigneur accomplit : «...il y aura là des dames dont la renommée et la sainte conduite glorifieront notre Père céleste dans toute sa sainte Église.» Et Claire constate : «Nous pouvons considérer la très grande bienveillance de Dieu pour nous, lui qui... a daigné, par son saint, parler ainsi de notre vocation et de notre élection. Et ce n'est pas seulement de nous mais aussi des autres qui devaient venir à la sainte vocation à laquelle le Seigneur nous a appelées.» (Test 11-12 : SC 325)

Claire voit et entend cette première prophétie comme venant de Dieu lui-même. Et, de plus, elle ajoute à cette responsabilité communautaire que le Seigneur nous confie, celle d'être formatrice, exemple. Dans le même Testament elle atteste : «Le Seigneur lui-même nous a placées comme une "forme" en exemple et miroir pour nos soeurs que le Seigneur appellera à notre vocation, pour qu'elles soient un miroir et un exemple pour ceux qui vivent dans le monde.» (19)

La Forme de vie devient donc un lieu capital, constant, de discernement évangélique, capable de nous conforter dans notre vocation. Mise à l'épreuve d'une vie communautaire de quarante années d'expérience au monastère de Saint-Damien, cette Forme de vie, reçue de François et que Claire a désirée et voulue, et que l'Église a approuvée. D'abord concrètement, pour la première communauté, cette Forme de vie demeure, dans la suite des siècles et jusqu'à nos jours comme un phare, une inspiration vivante de base, et pour nos Constitutions, et pour notre vie quotidienne, même si les modalités de structure changent selon les époques ou les cultures.

L'Église elle-même, dans la Bulle de canonisation de la sainte d'Assise, la situe comme modèle, forme, exemple vivant de sa Règle : «Sa façon de vivre était pour ses soeurs un enseignement et une doctrine; dans ce livre vivant, elles ont appris la Règle; dans ce miroir de vie, elles ont découvert leur route.» (Bulle, 9) Cette inspiration et ce discernement ont été précisés par Claire qui a canalisé ainsi l'instruction première venue de François. Beaucoup de documents primitifs l'attestent. Entre autres, la Bulle déclare encore : «C'est elle, Claire qui, instruite par saint François, établit les bases de cette nouvelle et sainte observance.» (6)

De quoi François les a-t-il instruit ? Encore par un geste prophétique qui caractérisera la vocation personnelle de Claire et dont elle vivra sans cesse avec ses soeurs. Racontant les premiers moments décisifs de son départ de la maison familiale, le soir de la solennité des

Rameaux, la Vita décrit : «François ordonna à Claire de sortir de la ville et de quitter les joies d'ici-bas *pour prendre le deuil de la Passion du Seigneur.*» (Ch 4,7) Claire fit ainsi, revêtant l'Habit de pénitence, commençant la sainte semaine de la Passion du Seigneur, modèle de sa vie et inspiration constante de sa Forme de vie. C'est ce qu'elle demandera aussi avec conviction et ferveur à celles qui demanderont leur entrée au monastère. Nous en retrouvons un écho dès sa première Lettre à Agnès de Prague, lorsque celle-ci voudra la suivre en cette vocation : «Soyez fortifiée dans le saint service commencé avec le désir ardent du Pauvre Crucifié.» (1L 13; et encore : 2L 18 et 4L 15.18).

- Les visées évangéliques principales de la Règle qui orientent le discernement de la conscience : Prologue, et chapitre 10

L'observance unique est ici le saint Évangile, selon la précision de départ du chapitre 1 de la Forme de vie. Mais cette observance reçoit une lumière spéciale sur quelques aspects privilégiés de l'Évangile que le Père des cieux a confiés à Claire et à ses compagnes, par "inspiration divine" (ch. 2 et 6). Ces aspects sont : "l'unité des esprits" et "le voeu de très haute pauvreté", transmis par François. C'est en cela surtout qu'elles sont appelées à suivre le Christ et à en témoigner dans son Église et dans le monde. Ce mystère d'unité dans l'amour mutuel et de la pauvreté du Christ pauvre, elles choisissent de le vivre dans un lieu stable, persévérant au Monastère, illustrant concrètement la parole du Testament de Jésus adressée à son Église : «Comme le Père m'a aimé, moi aussi je vous ai aimés. *Demeurez dans mon amour* » (Jn 15,9) . Et encore dans sa prière : «Qu'ils soient un comme nous sommes un : moi en eux et toi en moi afin qu'ils soient parfaits dans l'unité.» (Jn 17, 22-23). Cette communauté *demeure en son amour*, participant ainsi déjà au mystère de l'éternité.

La première Béatitude, celle de la pauvreté en Mt 5,3 : «Heureux les pauvres de coeur car le Royaume des cieux est à eux », résume, pour Claire et François, toute la suite du Christ pauvre et crucifié, en ce mystère éternel, stable, constant, persévérant de l'amour et de l'unité en Dieu. Ce mystère se reflète d'une manière ou d'une autre en chacun des chapitres de la Forme de vie. Le grand souffle qui mène cette observance évangélique se dévoile au chapitre 10 lorsque nos deux saints nous donnent avant tout ce lien vivant qui fait tout réaliser : «Elles doivent par-dessus tout désirer avoir l'Esprit du Seigneur et sa sainte opération, et le prier toujours d'un coeur pur, (et par cet Esprit-Saint) avoir l'humilité et la patience... et aimer. Celui qui persévéra jusqu'à la fin sera sauvé.»

La "sainte opération" de l'Esprit Saint est justement ce don de conseil et de discernement, lequel, dans la prière, donnera aux soeurs d'accomplir toutes choses requises par leur vocation, par et dans la vertu de "discretion prévoyante" (RCI 12,5).

3) *Le discernement évangélique concret de la suite du Christ pauvre, offert à la conscience, en chacun des chapitres de la Règle*

«C'est pour un discernement que je suis venu en ce monde », affirme Jésus (Jn 9,39). Participantes de ce discernement évangélique de l'Esprit Saint, dans l'éveil lumineux de notre conscience chrétienne à la suite du Christ pauvre, explorons brièvement maintenant, l'itinéraire évangélique de chacun des chapitres qui illumine, forme, et inspire la conscience chrétienne des soeurs de Claire dans la décision de leurs actes quotidiens.

Le 1^{er} chapitre

revêt, dès le départ, le parcours évangélique : « observer le saint Évangile ». Cette démarche demeure stable par le moyen de l'obéissance promise, comme communauté, à l'Église, à l'esprit de François, et à l'Abbesse. Cette orientation de départ vise la conscience communautaire en sa mémoire, portant le don confié par le «Père des miséricordes» à François et à Claire. (Test)

Le 2^e chapitre

rejoint la conscience de chaque soeur en la mémoire de son propos de “bon commencement” qui lui est venu, justement, par “inspiration divine” (v.1).

Elle a accepté librement de parcourir ce chemin d'unité et de pauvreté

- car elle y a été reçue “par le consentement de toutes les soeurs”,

- “examinée sur sa foi en l'Église”, “voulant y *demeurer fermement* jusqu'à la fin”.

Le saint Évangile guide sa conscience en ce premier geste de don qui continuera tout au long de sa vie pauvre : «vendre tous ses biens et s'appliquer à les distribuer aux pauvres» (Mt 19,21), elle qui devient ainsi selon la parole célèbre de Claire : «auxiliatrice de Dieu même, soutien des membres pauvres de son Corps ineffable» (3^e lettre).

La stabilité au monastère et l'obéissance, vont désormais soutenir, éclairer sa vocation et sa mission en Église. «Désormais, qu'il ne lui soit plus permis de sortir hors du monastère sans cause utile, raisonnable, manifeste et approuvable.»

En ce 2^e chapitre, apparaît cette “discrétion prévoyante” qui accompagnera l'abbesse et ses soeurs dans l'application de chaque élément de la Forme de vie : «Que l'abbesse les pourvoie avec discernement (discrétion) de vêtements, selon la diversité des personnes, les lieux, les temps et les régions froides, comme il lui apparaîtra expédient pour la nécessité» (v.16).

Chaque soeur reçoit la lumière de cette Forme de vie par l'exemple discret qui la «forme soigneusement à une sainte conduite et à des moeurs qui conviennent justement à cette forme de profession» (v.20).

Le grand exemple évangélique qui inspire et attire en cette formation est ici cet «amour de l'Enfant très saint et très aimé, enveloppé de pauvres petits langes, couché dans une crèche, et aussi la pauvreté de sa très sainte Mère» en qui Claire «exhorte, avertit et supplie de se vêtir toujours de pauvres vêtements», signe visible de cette conscience permanente de notre mission en Église.

Le 3^e chapitre

rappelle cette louange de Dieu continuelle, permanente, de l'Office divin qui est confié à cette Communauté et à chacune : «Puisque le Seigneur nous a appelées à de si grandes choses... nous sommes tenues de beaucoup bénir et louer Dieu », assure Claire dans son Testament (21-22). C'est le même souhait de victoire permanente que la sainte Mère adresse à Agnès de Prague en sa 4^e lettre: «Qu'elle chante le cantique nouveau devant le trône de Dieu et de l'Agneau et qu'elle suive l'Agneau partout où il ira » (v.3). Et dans cette prière de louange, s'insère justement le "Notre Père", coeur de la prière évangélique.

Le jeûne, signe de pénitence continuelle pour la soeur pauvre, veut participer volontairement au deuil de la Passion du Seigneur, qui a été le premier motif de Claire lors de sa fuite du monde. (Vita). Motif évangélique d'abord avant d'être celui d'une ascèse monastique, le jeûne s'adoucit ou s'adapte à la condition de chacune, selon ce qu'elle peut ou selon ce que prévoit discrètement l'abbesse pour elle, ou encore selon tel jour ou telle fête.

«Que les jeunes, les faibles et celles qui servent hors du monastère, soient miséricordieusement dispensées, comme il semblera bon à l'abbesse. En temps de nécessité manifeste, que les soeurs ne soient pas tenues au jeûne corporel » (10-11).

La "nécessité"⁸- dans la fonction d'autorité (RCI 9,10; Test 61-66): prévoyance et discrétion envers chacune demeure le lieu de discernement évangélique où chaque soeur, comme le conseille explicitement Claire dans sa 3^e Lettre à Agnès, chaque soeur suit le mouvement de l'Esprit selon les indications concrètes de son corps «pour que, vivante, elle loue le Seigneur, lui rendant un hommage raisonnable et son sacrifice assaisonné du sel (de la discrétion)» (v. 29-32). «...Toute la discrétion que nous pourrions », conseille-t-elle au sujet des malades, mais aussi, un appel à la conscience des plus valides : «...que ta prudence a appris que nulle d'entre nous, bien portante ou valide, ne devrait manger que les aliments du Carême... en jeûnant tous les jours » (vv. 31-32). Invitation fervente qui oriente la conscience et l'éveille, mais toujours dans la "discrétion prévoyante" qui accompagne chacun des éléments de notre Forme de vie (RCI ch.12).

Le 4^e chapitre

illustre d'une façon tout évangélique le dévouement et le souci du Bon Pasteur (Jn 10), en la personne de celle qui reçoit le fardeau de l'abbatiate. Ce «troupeau lui a été confié» (v. 8). Pour ce choix de l'élue, la conscience communautaire doit se laisser "former" par la Parole de Dieu et «l'entière concorde» visant «l'utilité commune» (v. 3).

⁸ Chez Claire, ce mot de "nécessités" caractérise souvent le discernement entre l'observance et la situation de la personne. Dans la Règle et le Testament, ce terme est fréquent: voir SC #325, p.231.

Exemples de discrétion chez Claire:

- pour les aliments des faibles et des malades (3L 31)
- dans les abstinences (3L 40)
- Pour les vêtements (RCI 2,16)
- l'équilibre parole-silence (RCI 5,3)
- Dans les avertissements (RCI 10,1): rien qui soit contraire à l'âme et à la forme de profession;

La conscience chrétienne est particulièrement illuminée par ce chapitre, législation qui reçoit la “forme” des relations trinitaires dans leur amour mutuel. Personne n’est oubliée. Toutes participent à cette “discretion prévoyante”, mère et gardienne des vertus :

- que la conscience de l’abbesse «s’étudie, s’applique à être devant les autres par ses vertus et ses saintes moeurs plus que par son office, pour que les soeurs, provoquées par son exemple (“forme”), lui obéissent plutôt par amour que par crainte ».
- «qu’elle soit sans amours particuliers...»
- «qu’elle console les affligées, ultime refuge pour celles qui souffrent...»
- «qu’elle sauvegarde en tout la vie commune...»

Et voici que la réunion, au moins hebdomadaire, du chapitre reçoit la noble fonction de retrouver la “forme de vie”, par l’humble confession de chacune, de ses offenses et négligences communes ou publiques. Nourrir, entretenir ce don de la vocation confié à la mémoire de chacune, même de la plus jeune récemment arrivée en communauté.

Le «commun consentement» est requis pour toute chose, toute “nécessité”, lieu habituel de discernement. Chacune des soeurs continue d’être reçue, même dans le travail confié, au «commun consentement de toutes ses soeurs», dans le but évangélique de «conserver l’unité de l’amour mutuel et de la paix » (v. 22).

Le climat de charité mutuelle, si présent dans ce chapitre 4, se retrouvera comme naturellement dans les suivants, en accord conséquent avec la spécificité évangélique de la Forme de vie annoncée dans le Prologue : «le mode de sainte unité», et encore : «vivre en commun dans l’unité des esprits.»

Le 5^e chapitre

se recueille dans le choix délibéré d’une vie recluse, toute adonnée à la seule présence de Dieu, attentive à cette consigne permanente de Jésus à son Épouse, l’Église : «Demeurez en mon amour.» Là se concentre le sens de la vie cloîtrée, sa mission, son motif d’existence portant l’amour exclusif de l’Église pour son Époux. «Je te considère comme auxiliaresse de Dieu même, soutien des membres succombants de son Corps ineffable.» (3^e lettre).

Le retrait du monde prend la forme de la compassion étroitement unie à celle de la Mère de Jésus près de la croix comme Claire l’enseigne à Ermentrude dans une de ses lettres qu’elle lui adresse à la fin de sa vie : «Aime de toutes tes entrailles Dieu et Jésus, son Fils, pour nous, pécheurs, crucifié, et que jamais de ton esprit ne sorte sa mémoire; fais en sorte de méditer continuellement les mystères de la croix et les tourments de sa mère se tenant sous la croix. Prie et veille toujours.» (vv. 11-12)

Le silence gardé, entretenu, soutient cette mémoire et permet de porter la mission de l’Église dans l’amour. Ce silence compatit encore à celui de Jésus lors de sa Passion comme les évangélistes nous le rapportent : «Et Jésus se taisait...» (Mt 26,63).

Cependant, encore là, c’est le discernement évangélique qui opère sous l’action de l’Esprit Saint : «... il sera toujours permis aux soeurs de parler avec discernement» (v. 3). Et «qu’elles puissent cependant toujours et partout faire savoir brièvement et à voix basse ce qui serait nécessaire». (v.4)

Les structures de retrait, comme le silence, sont des soutiens, non des obstacles. Les “nécessités manifestes” peuvent survenir, soumises à la “prévoyante discrétion” de l’abbesse ou de sa vicaire, mais en temps et situations normales, le retrait “demeure” dans cette stabilité de l’amour, par ces termes mêmes qu’utilise la Forme de vie : «...que la porte... *demeure* toujours fermée » (v.13), signe symbolique d’une mémoire de la vocation. François leur avait écrit aussi comme mémoire : «Ne regardez pas la vie du dehors, celle de l’Esprit est meilleure ». (Exh. 3)

Le 6^e chapitre

entoure le noyau de la vocation spécifique des Soeurs pauvres, reçue de François. Désormais, en permanence, les deux écrits de François attestent l’origine historique de leur vocation, comme Claire l’affirme dans son Testament (v.33) et ici dans ce 6^e chapitre : «...il nous écrivit une forme de vie de cette manière...» (v.2), et : «...il nous écrivit encore son ultime volonté » (v.6).

«Vous avez épousé l’Esprit Saint en choisissant de vivre selon la perfection du saint Évangile», nous affirme François. Cette description de notre vocation est la même qu’il utilise pour exprimer celle de Marie : «fille et servante du Roi très-haut et souverain, le Père céleste..., épouse de l’Esprit Saint » (SC 285, p. 291). S’adressant à notre conscience, ces appellations nous font souvenir que «par inspiration divine», nous nous sommes faites ainsi : servantes et filles du Père céleste, choisissant de vivre dans la perfection du saint Évangile. Désormais c’est l’Esprit Saint qui nous épouse et devient notre Maître intérieur, l’animateur de notre conscience, celui que nous devons posséder par-dessus tout (ch 10), pour réaliser la suite du Christ pauvre.

Reprenant la visée de stabilité du Prologue, ce chapitre assure la permanence de mémoire de ce propos : «pour que jamais nous ne nous écartions de la très sainte pauvreté», et «vivre toujours dans cette très sainte vie et pauvreté». François confirme : «Gardez-vous bien de vous en éloigner jamais en aucune façon sur l’enseignement et le conseil de qui que ce soit.» Et Claire exhorte aussi intensément : «Que les abbesses et toutes les soeurs soient tenues de l’observer inviolablement jusqu’à la fin». Ce saint engagement à la très haute, souveraine pauvreté, se vit à l’intérieur même des relations trinitaires déjà actuelles et présentes au coeur de notre vie, comme nous l’écrit le petit Pauvre.

Le 7^e chapitre,

sur le travail des mains, exprime la conséquence normale, directe et importante d’un choix pour une vie pauvre. Claire l’avait déjà annoncé au début du chapitre précédent lorsqu’elle rappelait les origines difficiles de sa dure vocation à la pauvreté : «Le bienheureux Père, considérant que nous ne craignons aucune pauvreté, aucun travail, aucune tribulation, aucun avilissement, aucun mépris du monde, bien au contraire, que nous les tenions pour de grandes délices...» (6,2). Il y a sans doute encore ici, pour la forme du travail des soeurs, le souvenir de la Passion et des travaux du Christ pauvre que Claire soumet à notre contemplation dans sa 3^e Lettre : «...au milieu du Miroir, considère l’humilité, la bienheureuse pauvreté, les travaux sans nombre et les peines qu’il supporta pour la rédemption du genre humain » (vv.22).

Claire, comme François, considère le travail comme un don et une grâce, surtout s'il permet de réaliser "ce qui convient à notre forme de vie" ("honnêteté") et qui est «d'utilité commune», accompli dans la fidélité à sa vocation et dans la «dévotion du coeur», c'est-à-dire, avec l'onction de l'Esprit Saint. Même dans le travail ainsi réalisé, les soeurs doivent se laisser menées par la prière continuelle : «l'esprit de sainte oraison et de dévotion que les autres choses temporelles doivent servir». La consigne évangélique de "toujours prier, en tout temps" nous place ainsi et toujours sous l'opération de l'Esprit Saint où la conscience s'éclaire et se forme, «devenant un même esprit avec le Seigneur » (1Co 6,17).

Le 8^e chapitre

revêt d'abord la forme d'un contrat-institution, le même que Jésus établissait avec ses disciples en proclamant la première béatitude : «Heureux les pauvres de coeur, le Royaume des cieux est à eux » (Mt 5,3). Et encore, cette autre assurance : «Cherchez d'abord le Royaume de votre Père et sa justice, et tout vous sera donné par surcroît » (Mt 6,33).

Ce que le Prologue annonçait comme spécifique de la suite évangélique pour cette communauté, devient en ce 8^e chapitre une réalité concrète : «forme de vie selon laquelle vous devez vivre en commun dans l'unité des esprit et le voeu de très haute pauvreté ».

La Forme de vie précise : «Que les soeurs ne s'approprient rien... ni quoi que ce soit. Pèlerines et étrangères en ce monde, servant le Seigneur dans la pauvreté et l'humilité... car le Seigneur s'est fait pauvre pour nous en ce monde » (vv.1-3). Ici resplendit la perfection de l'Évangile qui devient "institution" et "promesse" :

«Telle est la hauteur de la très haute pauvreté qui vous a instituées, vous mes soeurs très chères, héritières et reines du Royaume des cieux, qui vous a faites pauvres en biens, qui vous a élevées en vertus. Qu'elle soit votre part, elle qui conduit dans la terre des vivants. Totalement attachées à elle, soeurs bien-aimées, pour le nom de notre Seigneur Jésus Christ et de sa très sainte mère, veuillez ne posséder à jamais rien d'autre sous le ciel » (vv. 4-6).

Ces grandes orientations sont désormais le guide et la forme des décisions et permissions quotidiennes requises entre l'abbesse et les soeurs et même, des soeurs entre elles. Ce même chapitre aborde aussi "l'unité des esprits" sous une forme concrète, celle de l'état des soeurs malades, celle aussi des soeurs qui vivent des "nécessités".

Les consignes données sont particulièrement remarquables et concrétisent le désir intense de Jésus en son Testament (Jn 13,34) : «Je vous donne un commandement nouveau : aimez-vous les uns les autres; comme je vous ai aimés, aimez-vous les uns les autres ». Claire a repris pour ses soeurs ce nouveau commandement, dans son propre testament : « En vous aimant les unes les autres de la charité du Christ, l'amour que vous avez au-dedans, montrez-le au dehors par des actes afin que, provoquées par cet exemple, les soeurs croissent toujours dans l'amour de Dieu et la charité mutuelle » (vv. 59-60).

Ce 8^e chapitre actualise en ce mouvement toute occasion d'aimer en vérité comme le Christ:

« Qu'avec assurance chacune manifeste à l'autre sa nécessité, et si une mère chérit et nourrit sa fille charnelle, avec combien plus d'affection chaque soeur ne doit-elle pas chérir et nourrir sa soeur spirituelle !» (vv. 15-16).

Admirable forme de vie qui maintient une pauvreté totale à l'amour le plus prévenant et universel. C'est justement l'onction de l'Esprit qui favorise le discernement et l'adaptation qu'exige chaque nécessité quotidienne éprouvée par l'une ou l'autre des soeurs.

Le 9^e chapitre

se confronte à la grande réalité du pardon évangélique qui refait la communauté chrétienne. L'appel à la formation de la conscience devient ici plus explicite et pressant.

D'abord, visant "la soeur qui s'obstine", après avoir été avertie par l'abbesse ou par les soeurs, la Forme de vie demande «qu'on prie le Seigneur d'illuminer son coeur pour la pénitence». La prière précède tout pardon, car le pardon vient de Dieu et donnera de refaire les liens de l'unité brisée. Mais, davantage encore, voici ce conseil de discernement qui favorisera hautement cette prière et ce pardon :

«L'abbesse et ses soeurs doivent prendre garde de se mettre en colère ou de se troubler à cause du péché de quiconque, car la colère et le trouble empêchent la charité en elles-mêmes et chez les autres » (v.5).

Vient ensuite le cas du repentir de la soeur fautive : avant de présenter sa prière de louange quotidienne, selon l'invitation évangélique elle doit «demander le pardon» et plus encore «demander qu'on intercède pour elle auprès du Seigneur afin qu'il soit indulgent pour elle ».

Le 10^e chapitre

explicite sous un jour nouveau le 4^e chapitre qui avait trait au service de l'abbesse et de la collaboration qu'elle reçoit de ses soeurs. L'attention et l'appel à chaque conscience reçoivent ici leur apogée : autant l'abbesse que chacune des soeurs doivent veiller à suivre l'Esprit du Seigneur dans le travail constant qu'est : «leur souci de conserver entre elles l'unité de l'amour mutuel qui est le lien de la perfection» évangélique.

En suite logique avec l'orientation évangélique et les aspects spécifiques de la Forme de vie, l'abbesse doit avoir soin de «visiter ses soeurs et de les corriger humblement, charitablement » les entraînant à vivre ce qu'elles ont promis dans cette suite du Christ pauvre. Elle doit veiller au cheminement spirituel de l'âme de chacune, «ne lui demandant rien qui soit contraire à sa conscience et à la forme de notre profession ». Ce passage est très particulier et s'harmonise bien avec la délicatesse et l'amour fraternel de Claire dans son attention aux nécessités spirituelles et matérielles de ses soeurs.⁹ De même, Claire rappelle aux soeurs cette ferme obéissance qui les

⁹ Claire est-elle influencée ici par la sagesse des formes de vie des recluses du Moyen-Âge et parmi celles-ci, *l'Ancrewn Rule* (Règle des recluses : 1135-1154). Claire a-t-elle connu cette règle? Ce document anglais la devance de cent ans. Il semble, à la lecture de cette règle ancienne, que l'auteur se préoccupe davantage de l'éducation de la conscience des recluses que des règlements extérieurs de leur vie. Voici comment la décrit Dom Meunier:

«Cet ouvrage ne présente pas comme on pourrait le croire, une simple numération d'observances religieuses. C'est un véritable traité de vie spirituelle, sous une forme originale, très vivante, parfois humoristique, mais toujours empreinte d'une grande expérience, de discrétion, de sagesse. Dans un prologue de quelques pages, l'auteur rappelle fort justement aux recluses que la première de toutes les règles c'est la conscience, et que les enseignements de l'Évangile doivent passer avant tout.»

garde et les ramène à la volonté de Dieu sur elles, «en tout ce qu'elles ont promis et qui n'est pas contraire à leur conscience et à notre profession ».

La forme d'autorité que Jésus a exercée au milieu de ses disciples, devenant celui qui sert, est l'exemple que Claire offre et demande à toutes celles qui recevront cette office : «car il doit en être ainsi, que l'abbesse soit la servante de toutes les soeurs ».

Tous ces passages indiquent clairement l'intention première déjà annoncée dans le Prologue: «vous devez vivre en commun dans l'unité des esprits ».

À partir des versets 9-10, la Forme de vie dévoile ce que tous les éléments de structure doivent favoriser et vers lesquels elles s'orientent :

«...que les soeurs considèrent qu'elles doivent par-dessus tout désirer avoir l'Esprit du Seigneur et sa sainte opération, le prier toujours d'un coeur pur...».

Ce désir de l'Esprit Saint et de son opération est déjà présent au cours du 2^e chapitre car chaque soeur est venue et a accepté cette vie “par inspiration divine” (v.1). De même, la petite formule de vie de François, insérée au 6^e chapitre, reconnaît leur vocation communautaire venue “par inspiration divine” et par laquelle elles “ont épousé cet Esprit Saint” «en choisissant de vivre selon la perfection du saint Évangile».

Ce don de l'Esprit Saint gouverne donc toute la Forme de vie. C'est le don évangélique par excellence que le Père des cieux leur a accordé, comme Claire en témoigne au cours de son Testament : «...par l'illumination de l'Esprit Saint, François prophétisa de nous ce que le Seigneur ensuite accomplit.» L'Esprit est le don que le Père accorde à ceux qui l'en prient (Lc 11,13). Seul l'Esprit nous apprend à bien suivre le Christ pauvre, Jésus lui-même nous l'affirme : «L'Esprit Saint vous enseignera tout et vous rappellera tout ce que je vous ai dit » (Jn 14,26).

Prier l'Esprit Saint d'un coeur pur est le travail intérieur premier de la vie des Soeurs Pauvres. Qu'est-ce qu'un coeur pur ? Claire l'a sans doute appris de François, mais aussi par expérience personnelle car toute sa vocation de retrait cherchait à le réaliser. L'Admonition 16 de François le décrit en ces termes et réalités : «Heureux les coeurs purs, car ils verront Dieu (Mt 5,8). Ils ont vraiment le coeur pur ceux qui méprisent les choses terrestres, cherchent les choses célestes et ne cessent jamais d'adorer et de voir, avec un coeur et un esprit purs, le Seigneur Dieu vivant et vrai ».

La grande tradition monastique considérait le but de toute l'ascèse de la vie contemplative comme visant et favorisant cette persévérance ininterrompue de la prière. Autant qu'il est donné à la fragilité humaine, cette ascèse est d'abord un travail vers la paix de l'âme et la pureté du coeur favorisant la prière de l'Esprit en nous. C'est ce que Claire demandait à ses novices dès le début de leur vie pour Dieu : «...elle leur enseignait à chasser de leur âme toute espèce de tumulte afin qu'elles deviennent capables de pénétrer et d'habiter les mystères de Dieu seul » (Vita 22,38). Cette prière pure permet l'exaucement de la prière sacerdotale de Jésus : «...afin que l'amour dont tu m'as aimé, Père, soit en eux et moi en eux » (Jn 17,26).

Les versets suivants nous font entrer directement dans la suite de Jésus en sa Passion, puisque l'Esprit devient notre force et notre lumière pour mieux la comprendre et y collaborer, nous aussi. Ainsi l'Esprit nous donne

«d'avoir l'humilité, la patience dans la tribulation et dans la maladie et aimer ceux qui nous persécutent, nous réprimandent et nous accusent, car dit le Seigneur : Heureux qui souffrent persécution pour la justice, car le Royaume des cieux est à eux. Celui qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé » (cf. Mt 5,10; 10,22).

Claire et François ont toujours considéré le martyr comme le sommet de leur charité et de leur don de soi à Dieu, et un témoignage ultime de leur foi chrétienne. Claire le souligne à Agnès dans sa 3^e lettre : «Vois que pour toi le Christ s'est fait méprisable et suis-le, te faisant pour lui méprisable en ce monde » (v.19). En effet, chacune reçoit sa part de la Passion de Jésus, d'une façon ou d'une autre, comme l'Esprit Saint la conduit, elle, dans le mystère de la conformité à son Époux. Claire le révèle elle-même à Agnès et à chacune de nous lorsqu'elle écrit : «J'ai appris et je constate que tu supplées merveilleusement à ce qui est défectueux, tant en moi qu'en mes autres soeurs, dans l'imitation des traces du Christ pauvre et humble » (v.4).

Le 11^e chapitre

reprenant et précisant les structures de retrait du 5^e chapitre. En fait, presque tous les chapitres de la Forme de vie contiennent des rappels à cette conscience que notre vocation s'épanouit davantage dans le climat du retrait du monde.

L'Évangile nous éveille à la dimension intérieure de la prière adressée au Père dans le secret du cœur : «Pour toi, quand tu veux prier, retires-toi dans ta chambre, et là, ferme ta porte, et prie ton Père dans le secret, et ton Père qui voit dans le secret, te le rendra » (Mt 6,6). La Forme de vie actualise ce conseil de Jésus adressé à la conscience chrétienne : «...qu'elles prennent garde avec beaucoup d'application et qu'elles veillent à ce que la porte ne reste jamais ouverte, sinon le moins qu'il se pourra convenablement » (6).

François nous considère comme pèlerines et étrangères en ce monde (Ch. 8,2 et 1P 2,11) : notre travail dans l'Église se concentre en ce labeur de prière continue avec le Christ pauvre, pour la Rédemption du monde. Cette même séparation sous-tend la prière de Jésus à la veille de sa Passion, prière à laquelle Claire et ses soeurs communient intensément dans leur mission : «Père, ceux-là ne sont pas du monde, comme moi je ne suis pas du monde, sanctifie-les dans la Vérité, ta parole est Vérité » (Jn 17, 16-17). L'apôtre Jean, dans sa 1^{ère} Lettre, trace le même itinéraire de séparation : «N'aimez ni le monde ni ce qui est dans le monde : car tout ce qui est dans le monde - la convoitise de la chair, la convoitise des yeux et l'orgueil de la richesse - vient non du Père mais du monde. Or, le monde passe avec ses convoitises; mais celui qui fait la volonté de Dieu demeure éternellement » (2, 15-17).

L'éternelle vie est dès maintenant notre part, dans cette situation nouvelle d'un être nouveau qui naît et croît aux moeurs divines, dans le désert du retrait du monde. Nous sommes un peu, dans la symbolique de François, reprenant celle de l'Apocalypse, cette Femme pauvre, enfuie au désert, où Dieu lui a ménagé un refuge pour qu'elle y soit nourrie (Ap 12, 6.13). Cette

nourriture c'est la vie divine ¹⁰, comme Jésus lui-même l'affirmait : «Ma nourriture c'est de faire la volonté de Celui qui m'a envoyé et de mener son oeuvre à bonne fin » (Jn 4,34).

Le 12^e chapitre

indique les moyens de vigilance qui assureront la fidélité perpétuelle à l'Évangile et à la Forme de vie. Cette vigilance s'appuie sur deux références que Claire a toujours voulues et désirées pour ses soeurs : celle des Frères Mineurs et celle de l'Église en la personne de l'autorité qui a juridiction sur sa famille religieuse. Pour Claire et François, leur attachement à l'Évangile ne se sépare jamais d'un attachement très grand et ferme à l'Église et à sa foi catholique : «...afin que, toujours soumises et prosternées aux pieds de cette même sainte Église, stables dans la foi catholique, nous observions perpétuellement la pauvreté et l'humilité de notre Seigneur Jésus Christ et de sa très sainte Mère, et le saint Évangile que nous avons fermement promis » (v.13).

4) Suivre et demeurer dans l'Esprit du Seigneur et sa sainte opération...

La réponse à l'inspiration divine dès le début de la vocation, suppose une grande liberté de l'amour, celle de suivre le Christ pauvre. Bien avant l'ascèse requise pour réaliser cet amour, celle qui suit le Christ pauvre réalise par cet amour un progrès à laquelle la Forme de vie l'invite constamment. Puis vient ce moment d'un passage à un plus grand amour, celui où l'Esprit Saint, désiré par-dessus tout, la conduit à suivre son Seigneur dans la liberté de cet amour qui le mène à sa Passion. Jésus le déclare : «Pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime » (Jn 15,13).

Claire constate, à la fin de son Testament, que «resserrés sont la voie et le sentier et qu'étroite est la porte par laquelle on va et on entre dans la vie, et que peu nombreux sont ceux qui marchent et entrent par elle. Et s'ils sont quelques-uns qui, pour un temps y marchent, très peu sont ceux qui y persévèrent. Mais bienheureux ceux à qui il fut donné d'y marcher et de persévérer jusqu'à la fin» (71-73).

Jésus lui-même intercède pour nous devant son Père en vue de ce don de la persévérance. Il nous donne cette force, son propre Esprit, qui illumine notre coeur pour le suivre jusqu'au bout. Il poursuit lui-même ce chemin en nous lorsqu'il prie son Père :«...afin que l'amour dont tu m'as aimé soit en eux et moi en eux » (Jn17,26).

¹⁰ Voir la note "e" de la BJ, pour Ap 6,13.

Conclusion

Claire écrit avec beaucoup de vérité, en sa 2^e lettre à Agnès, l'exhortation suivante : « Si quelqu'un te disait autre chose qui te paraîtrait contraire à ta vocation divine, refuse d'écouter son conseil, mais vierge pauvre, embrasse le Christ pauvre! » (2L 17-18).

Tout le parcours de sa Forme de vie éclaire d'une façon concrète ce conseil adressé à la conscience chrétienne de son amie. En fait, suivre le Christ et l'embrasser c'est le placer au centre de notre vie, comme une puissance mystérieuse qui agit à l'intérieur de notre conscience. C'est grâce à la pénétration de la Parole du Christ dans notre conscience que l'Incarnation du Verbe peut se prolonger jusqu'à nous, comme l'affirme justement l'apôtre Paul : «Pour moi, ma vie c'est le Christ! (Ph 1,21), ou encore : «Ce n'est plus moi qui vis, mais le Christ qui vit en moi. Ma vie présente dans la chair, je la vis dans la foi au Fils de Dieu qui m'a aimé et s'est livré pour moi» (Ga 2,20).

«Chacune de nos consciences, écrit Jean Mouroux¹¹, est une participation à ce grand mystère de la conscience totale du Christ. Plus une conscience chrétienne s'intériorise et s'affine, plus elle s'unit au Christ et s'identifie à la conscience du Christ. C'est cette ouverture qui est la grandeur morale du chrétien ».

Un aspect important découle de cette réflexion sur le rôle de la Forme de vie dans la formation de notre conscience chrétienne. Jean Mouroux complète sa réflexion en précisant : «La conscience morale chrétienne est une conscience dans l'Église; cette union avec l'Église est une dimension essentielle de la conscience chrétienne ».

Or, il se passe quelque chose avec Claire et François d'Assise. Tous les deux ont manifesté une extrême fidélité à l'Église, particulièrement en appliquant dans la législation qui concerne leurs familles religieuses, les décrets du Concile de Latran IV (1215), entre autres, en ce qui a trait à l'Eucharistie. Mais au sujet de la pauvreté, ce sont eux qui deviennent comme des témoins privilégiés de la conscience chrétienne dans l'Église, de la vraie suite du Christ pauvre. Leur profonde fidélité à l'Église leur donne l'assurance pour vivre cette pauvreté et en témoigner. C'est ainsi que la Bulle de canonisation de Claire d'Assise la perçoit avec admiration et profonde reconnaissance : «C'est elle, Claire qui, vraiment, planta et cultiva dans le champ de la foi, la vigne de la pauvreté; c'est elle qui entretient, dans le domaine de l'Église, le jardin de l'humilité, greffant sur le dénuement total des biens une surabondance de vertus » (Bulle 8).

Oui, nous pouvons affirmer encore que cette Forme de vie est pour nous un témoignage de la vraie suite du Christ pauvre, lequel, en le vivant et l'approfondissant, nous est un soutien efficace, souple, solide et sûr dans notre discernement quotidien, nous donnant sous la mouvance de l'Esprit Saint, la possibilité expérimentée de vivre encore aujourd'hui, en Église et pour l'Église, notre vocation reçue comme un don, du Père des miséricordes (Test.).

*Soeur Claire, osc
Monastère des Clarisses
Salaberry-de-Valleyfield, Qc*

¹¹ Jean Mouroux : *L'expérience chrétienne*, coll. Théologie, Paris 1952, pp. 232-233. Cité dans le livre : *Morale responsable*, de Antonio Hortelano, p. 81.

Bibliographie :

Claire d'Assise, Écrits, *Sources chrétiennes*": # 325, Paris 1985, Cerf.
François d'Assise, *Sources chrétiennes*": # 285, Paris, Cerf.

"Vie", "Procès de canonisation", "Bulle de canonisation" : Claire d'Assise, Documents, Éditions franciscaines, Paris, 1983.

Jean-Paul II : *Splendor veritatis*, encyclique, 1993.

Dictionnaire de Spiritualité : article "Règles".

Dom Jean Leclercq, osb : *Regards monastiques sur le Christ au Moyen-Âge*, Desclée, Collection Jésus et Jésus-Christ, # 56, 1992.

Jean Cassien entre l'Orient et l'Occident : Actes du Colloque international de Bucarest 27-28 septembre 2001, collectif, Ed. Beauchesne Polirom.

Antonio Hortelano, *Morale responsable*, Desclée, 1970.

Jean Cassien, Collection Sources chrétiennes # 42, Cerf. Conférence 2^e : *de la Discrétion*.

Jean Mouroux : *L'expérience chrétienne*, coll. Théologie, Paris 1952